

Le Touvet mag

DOSSIER

Le service public au Touvet



LE TOUVET
GRESIVAUDAN

À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire, délégation développement économique et finances.

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Michel NOLLY, 3^e adjoint, délégation vie associative.

Dominique GUILLON, 4^e adjointe, délégation vie culturelle et patrimoine.

Cécile BACHELOT, 5^e adjointe, délégation urbanisme.

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34 - **Fax** 04 76 92 34 30

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30.

Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Pierre Ribeaud - secrétaire parlementaire.

77, place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE.

Tél. 04 76 92 18 96 - **Fax** 04 76 92 18 98.

Mél pierre.ribeaud@orange.fr

Conseillers départementaux

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Christophe Engrand : christophe.engrand@isere.fr

Permanences à la maison de territoire à Bernin, chaque premier mardi du mois de 15h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Tél. 04 76 00 38 49 (secrétariat)

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola - Ouverture du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi,

au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant,

au 04 76 71 72 46.

La psychologue scolaire, Agnès Hathout,

au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Daniel Kotowsky,

au 04 76 08 40 70 - **Fax** 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (les semaines impaires le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h - les semaines paires, le vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 ; le mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h15 à 16h45 ; le jeudi et le samedi de 9h30 à 12h00.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant

que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble

Tél. 04 76 53 37 32.

Deux associations peuvent aussi vous renseigner :

• Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

• Habitat & développement conseils, à la mairie, le 2^e vendredi du mois de 14h00 à 16h00. Contactez Mme Lamy : 04 76 85 13 69. **Mél** mlamy.hd@wanadoo.fr.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

Le mercredi matin, un plus petit marché alimentaire est présent place de l'école élémentaire.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Le 2^e mardi du mois de 9h00 à 12h00 à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 12 19 24.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Palais de Justice place Firmin Gautier - Grenoble

Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit le dernier jeudi du mois de 16h30 à 18h00 sur rendez-vous.

Notaire-conseil

Maître Peysson est installé au 726, Grande rue au Touvet.

Tél. 04 76 90 70 06.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : Mme Eliette LE COZ.

Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le vendredi de 4h00 à 11h00

Bac de tri : le mercredi de 4h00 à 11h00

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Collecteurs de verre et de papier

Ils sont à votre disposition au parking Plossu, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), avenue Fernand Gras, et à la déchetterie du Touvet.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques). **Attention, la déchetterie de Crolles n'accepte plus l'amiante.**

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). **Tél.** 04 76 08 25 96

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Ouverte 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45 (sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai). **Tél.** 04 76 04 82 74

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

Éclairage public

La société EGPI gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux au 04 76 99 75 56 ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



Madame, Monsieur,

À l'heure où nous, citoyens, manifestons en France un besoin croissant de protection, économique, sociale, environnementale, sanitaire, notre pays peut s'enorgueillir d'avoir maintenu depuis des années, malgré les crises économiques, mondialisées, successives, un service public de qualité, à la hauteur de nos exigences. Quand le débat national s'invite dans notre quotidien cela nous oblige à identifier dans notre environnement le plus proche ce que nous offre le service public, ce qu'usager nous pouvons attendre de l'État et des collectivités. Les fonctionnaires assument des missions au jour le jour pour nous garantir un service public respectueux de principes fondamentaux : la continuité du service public pour répondre aux besoins d'intérêt général sans interruption ; l'égalité de traitement de chacun devant le service public, car toute personne a un droit égal à l'accès au service ; et la capacité du service public à s'adapter en continu, dans le temps, aux besoins des usagers.

Au Touvet, des gendarmes assurent notre sécurité, des professeurs garantissent la transmission de savoirs à nos enfants... ce sont des fonctionnaires d'État. Au Touvet des agents entretiennent nos espaces verts, accompagnent le quotidien de nos tout-petits, répondent à nos questions à la mairie, à l'école, assurent les services périscolaires, péri-éducatifs du collège et des écoles, nous conseillent dans nos lectures, prennent le temps d'écouter nos jeunes... ce sont des fonctionnaires territoriaux. Ils s'investissent sans relâche pour nous offrir un service public de qualité. C'est le dossier que nous vous invitons à découvrir dans ce nouveau numéro du Touvet magazine.

Je vous souhaite à l'approche des fêtes de fin d'année de passer de joyeux réveillons et de chaleureux moments en famille, entre amis, avec tous ceux qui vous sont chers. Et je vous présente d'ores et déjà, Madame, Monsieur, tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année qui s'annonce.

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3

À NOTER / ÉDITO

4-13

DOSSIER

Le service publics au Touvet

14-18

VIE DE LA COMMUNE

19

SOLIDARITÉS

20-22

ENVIRONNEMENT

23

COMMUNICATION & CONCERTATION

24-25

TRAVAUX

26-27

PANORAMA INSTITUTIONNEL

28-29

CONSEIL MUNICIPAL

30

EXPRESSIONS POLITIQUES

31

ÉTAT-CIVIL

32

REGARDS SUR...

L'actu du tri des poubelles bleues

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Sylvie Large, Christine Micheloni, Franck Pourchon, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Jean-Claude Sambain, Marc Tassan, Christine Micheloni, Alain Raffin, SDIS38, Association des Maires de l'Isère, Éco-emballages.

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Technic color - Ce numéro a été tiré à 1 600 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

LE SERVICE PUBLIC AU TOUVET

Une mission de service public assumée directement par la Fonction Publique, ou sous son autorité, vise à satisfaire l'intérêt général et à fournir des prestations à des usagers : matérielles, d'énergie ou de fluides (eau, gaz, électricité) ... ; financières (subventions, primes, allocations) ... ; de services (enseignement, culture, sport) ... Les agents qui assurent le service sont en général des fonctionnaires.

Au cœur de la vallée du Grésivaudan, Le Touvet est souvent identifié comme un pôle central. La commune compte des services publics mutualisés à l'échelle du territoire, caserne de pompiers, Trésor public, gendarmerie, centre de tri postal et bureau de Poste, station d'épuration, ... Le Touvet concentre des services et des équipements départementaux et intercommunaux : un collège, deux gymnases, le musée des Maquis du Grésivaudan, une déchetterie ... Ces services complètent une offre communale importante d'ensemble avec toutes les circulations et toutes les jonctions.

La caserne du Service départemental d'incendie et de secours



La loi 96-369 du 3 mai 1996 a créé dans chaque département un établissement public : le service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Cette « départementalisation » a transféré au SDIS les pouvoirs de gestion des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Au Touvet, la caserne actuelle de 74 sapeurs-pompiers volontaires (dont un infirmier), sous le commandement du capitaine Allan Pinelle est issue du regroupement des casernes de la Ter-

rasse, de Goncelin et du Touvet, et défend en premier appel 9 communes (soit un peu plus de 110 000 habitants). En 2015, les sapeurs-pompiers ont réalisé 835 interventions (96 pour feux, 103 pour accident de circulation, 590 pour secours à personne et 46 interventions diverses). Le bâtiment est sorti de terre en 2012. Il a été inauguré le 11 juin dernier.

La Poste, du centre de tri postal au bureau de poste



Le centre de tri de la ZA du Bresson a été inauguré le 25 juin 2012. Ce bâtiment rassemble l'ensemble des facteurs de Goncelin, du Touvet, du Cheylas, de Crêt-en-Belledonne, de Theys, de Tencin, de La Pierre, d'Hurtières et dessert 16 communes. Un guichet pour les professionnels propose des services : boîtes postales, dépôt et affranchissement d'objets, achats de timbres et de produits « prêts à poster », service de collecte et de remise... Il est ouvert aux particuliers et propose les mêmes services que le bureau de poste du bourg, hors services bancaires.

Le centre de tri est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 18h, le samedi de 8h45 à 12h.

À la Poste, le volume de distribution du courrier, est en baisse constante depuis plusieurs années.

Le groupe a diversifié son activité avec la distribution de colis, la vente de services en ligne, la Banque postale.

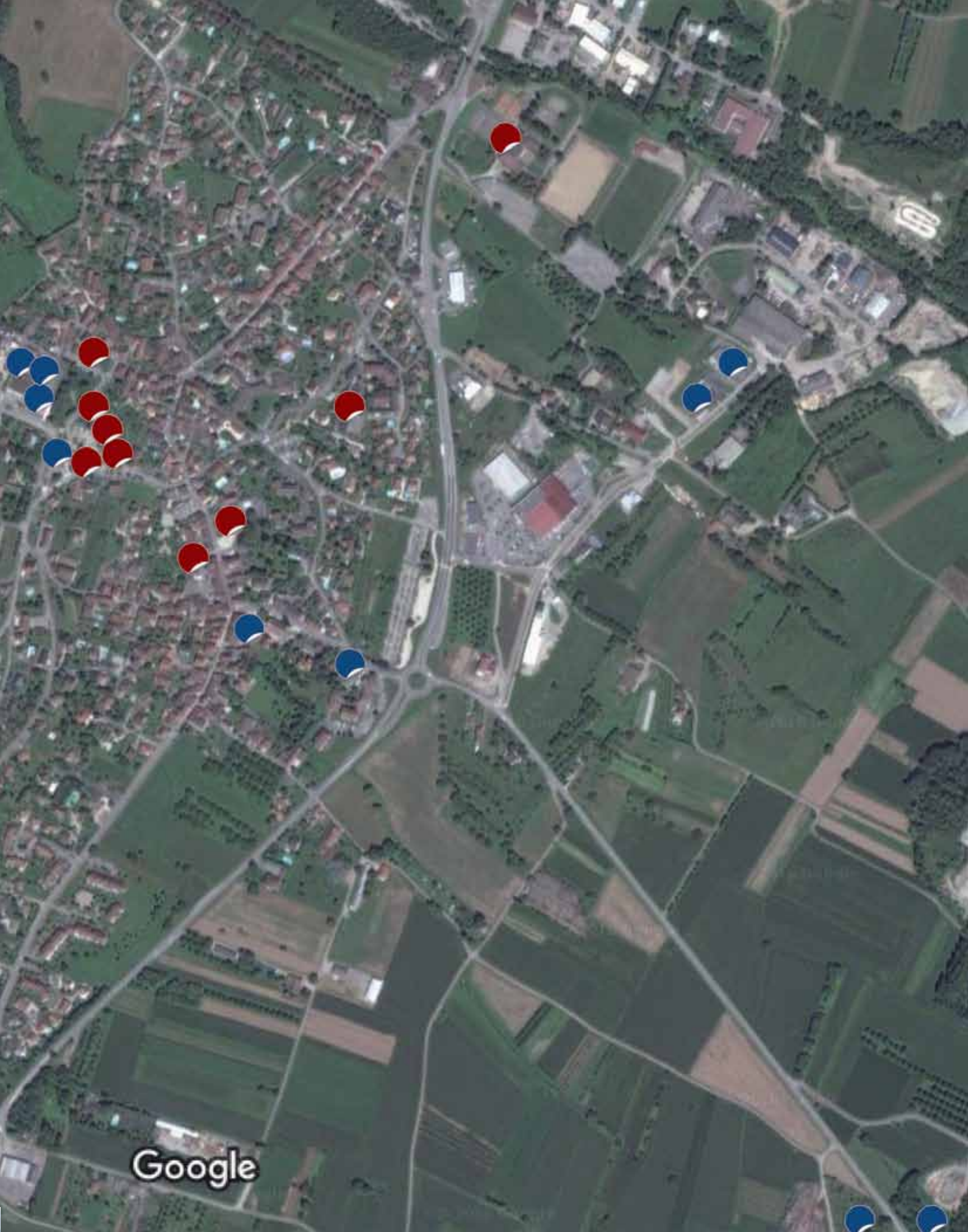
Le bureau de Poste réimplanté en 2012, inauguré le 9 novembre 2012, a changé ses horaires d'ouverture à l'automne 2016, pour élargir les plages horaires du soir. Ainsi du lundi au mercredi et le vendredi, la Poste est ouverte de 13h30 à 18h, le samedi de 9h30 à 12h.



Le Trésor Public concentre ses services au Touvet

La restructuration du réseau des trésoreries du Grésivaudan se poursuit. La fermeture de la Trésorerie de Goncelin a conduit 4 agents à intégrer la « maison Giroud » au Touvet. La réorganisation de la trésorerie de Pontcharra va également générer un regroupement d'agents. Ainsi le rez-de-chaussée du bâtiment est en cours de réhabilitation pour créer 80 m² d'espaces de travail supplémentaire. Les travaux engagés mi-octobre devraient être finis fin janvier 2017. Grâce à une aide très importante de l'État (50% du montant des travaux), un accompagnement à hauteur de 30 % du Conseil départemental, le reste à charge pour la commune sur 262 000 € de travaux ne devrait s'élever qu'à 52 400 €.





Images ©2016 Cnes/Spot Image, DigitalGlobe, Données cartographiques ©2016 Google 100 m



Services publics



Services publics municipaux

Une brigade de gendarmerie très active



La Gendarmerie représente une force de près de 100 000 hommes et femmes présents sur l'ensemble du territoire national métropolitain et d'outre-mer. Depuis 2009, la Gendarmerie est rattachée au Ministère de l'Intérieur, plaçant les gendarmes sous l'autorité des Préfets. Leurs missions sont multiples : prévention de la délinquance, police judiciaire et

lutte antiterroriste, surveillances des voies de communication et sécurité routière, sécurité à la personnes, défense et sécurité nationale. Les chiffres de la délinquance présentés lors du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) par le chef d'escadron William Mialon, commandant la compagnie de gendarmerie Meylan-Saint-Ismier, sont en

nette amélioration dans la vallée du Grésivaudan et les délits en diminution en 2016 :

- - 26,9% pour les violences sur les personnes
- - 23,6% pour les vols simples et par effraction
- - 44,8 % pour les escroqueries
- - 38,9 % pour les vols liés à l'automobile
- - 45,6 % pour les vols à la roulotte

Ce bon résultat a été réalisé grâce à l'action d'un groupe d'enquête et de lutte contre les atteintes aux biens entièrement dédié à la répression et constitué d'officiers de police judiciaire.

Au Touvet, la construction d'une nouvelle gendarmerie située en face de l'ancien bâtiment est bien engagée. Le regroupement de 27 logements destinés à 24 gendarmes de la Brigade le Touvet Goncelin et de 16 gendarmes du peloton de l'autoroute et la construction de 444 m² de locaux administratifs dépend désormais de la signature d'un décret ministériel en suspens depuis un an. Le bailleur social Pluralis a trouvé un accord avec le Ministère de l'Intérieur pour l'équilibre de l'opération et les propriétaires des terrains à acquérir sont prêts à vendre.

Une station d'épuration transférée à la Communauté de communes

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, votée en août 2015 a statué que la compétence eau et assainissement est une compétence des EPCI en 2020. La Communauté de communes du Grésivaudan anticipe le mouvement et reprend cette compétence en 2018. À terme, les usagers du territoire du Grésivaudan ne paieront qu'un tarif dans l'ensemble du territoire. Pour l'eau une période transitoire permet de conserver les tarifs communaux pendant quelques années et le mode de gestion (syndicat, régie, délégation de service public...).

Au Touvet le contrat d'affermage conclut avec Véolia devra faire l'objet d'un nouvel appel d'offre pour une période de 7 années environ. Sur le plan de l'assainissement, le Syndicat d'assainissement des îles (SADI), qui gère le traitement des eaux usées de 8 communes dont le Touvet, va être dissous et repris en gestion par la Communauté de communes. La station d'épuration mise en service en 2007 dessert 12 000 habitants. Ce sont en moyenne, 800 m³ qui transitent chaque jour dans les 39 km de conduites des réseaux de transit intercommunaux.



Une déchetterie en cours de rénovation



Ouverte en 2003, gérée par le Siciomg (Syndicat intercommunal de collecte et d'incinération des ordures ménagères du Grésivaudan), la déchetterie a été reprise par la Communauté de communes du Grésivaudan le 1^{er} janvier 2010. Depuis cette date, elle exerce la compétence pleine et entière pour la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur notre territoire.

Des travaux de rénovation sont prévues au Touvet pour un montant de 300 000 € HT. Il s'agit de réorganiser les espaces pour permettre une meilleure circulation mais également d'améliorer

les conditions de travail : création d'un cabanon de gardien adossé à un lieu de stockage et à un hangar, création d'un auvent fermé sur 3 côtés pour petits flux...

Les déchetteries du Grésivaudan vont également se doter d'un badge en permettant l'accès mais permettant également de contrôler le volume de gravats apportés par chacun (30 m³ gratuits pour les particuliers).

La déchetterie est ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 (fermeture annuelle le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre).

Beau succès pendant les journées du patrimoine pour le musée des Maquis



La Maison des Maquis du Grésivaudan a ouvert ses portes au Touvet en mai 2011. L'association nationale des anciens des Maquis du Grésivaudan, longtemps présidée par Bernard Perrin, accueille dans des locaux de la Communauté de communes l'exposition permanente « Portraits de résistants dans le Grésivaudan ».

Ouverte chaque année pour les journées du patri-

moine, cette année ce sont Mireille Clavel, Corinne Perrin et Danielle Perrin qui ont fait visiter l'exposition élaborée par Bernard Perrin.

Le succès ne se dément pas lors de ces ouvertures au grand public.

Le musée est également ouvert sur rendez-vous.

Plus d'info

<http://www.maquis-gresivaudan.weonea.com>

Un collège dynamique

Le Département a la charge des collèges. À ce titre, il intervient dans la **construction et la gestion des collèges**. Il finance la **restauration des collégiens**.

Le collège La Pierre Aiguille accueille 626 élèves de la 6^e à la 3^e des communes de

La Terrasse, La Frette, Le Touvet, St Vincent de Mercuze, Ste Marie d'Alloix, Ste Marie du Mont, La Flachère et La Buisnière. Il a la spécificité d'accueillir des enfants dyslexiques et de proposer une formation de découverte professionnelle de 3 heures par semaine pour certains élèves de troisième.

Des travaux sont en cours pour refaire l'étanchéité du toit et ainsi permettre une meilleure isolation du bâtiment.

La salle polyvalente du collège, salle Georges Bescher, accueille les activités des élèves et les réunions. La Chorale du Touvet y organise ses répétitions tout au long de l'année. Un bel exemple de mutualisation de lieux publics...



Les gymnases intercommunaux accueillent toute l'année les associations



Pendant plusieurs années, la commune a pris en charge la facture d'utilisation. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'intercommunalité met à disposition gratuitement ces équipements.

Chaque semaine, ce sont 5 associations qui l'utilisent (Tennis de table du Grésivaudan, Touvet Volley ball, Touvet Basket, Touvet Badminton et Petit Conservatoire de danse) pour un total de 36h30 au bénéfice des adhérents.

Gérés par la Communauté de communes du Grésivaudan, ils permettent aux collégiens de pratiquer leurs activités sportives. Mais en dehors des créneaux d'utilisation par les élèves les associations sportives, majoritairement du Touvet ont accès aux deux salles pour pratiquer le badminton, le volley-ball, l'escalade, ...



Et du côté des services et des équipements communaux

Le Pôle artistique et culturel a ouvert ses portes au mois de février dernier.

Il accueille toutes les semaines les enfants du péri-éducatif et du périscolaire, les adhérents des associations Détente et Loisirs et de l'Atelier du Pont des Arts. Les artistes de Place Libre et le Chaudron Ambulant en ont fait leur lieu de résidence. Il a accueilli deux projections de film, dans le cadre du mois du film documentaire, organisé par la bibliothèque.

Le « Grésivaudan expose » y a regroupé 9 artistes de la vallée. Du vernissage à la fin de l'exposition pas loin de 300 visiteurs ont découvert le lieu dans sa version exposition.

Un nouveau lieu très investi par les usagers autour de l'art et de la culture...

Fonctionnaire



Catherine Baré



Patricia Jacquier
Dominique Guillon



Élus



Les projets du Centre communal d'action sociale



N'hésitez pas à la demander.

Cette année, le CCAS a proposé une conférence *Le sommeil, une histoire de rythme*, sur les fonctions du sommeil et les pathologies dues à une mauvaise qualité de sommeil.

Une galerie de portraits établie grâce à la parole des habitants du Touvet et autour d'elle est le support d'un beau projet collectif. À partir d'une question simple « Nous

Le Centre communal d'action sociale du Touvet propose avec la conception et l'édition d'une petite plaquette d'information, de présenter tous les services proposés aux aînés : aides disponibles pour le maintien à domicile, supports pour les aidants...



avons tous une raison différente d'être venus habiter au Touvet », les souvenirs récoltés et thésaurisés au fil des discussions doivent faire œuvre commune.

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire, sur rendez-vous, à la mairie.

Le Point info-autonomie des personnes âgées assure une permanence à la mairie, chaque mercredi de 10h à 12h, avec ou sans rendez-vous. Vous pourrez ainsi être informé sur les

services existants au Touvet et bénéficier d'un accompagnement pour le maintien à domicile en toute sécurité.

Plus d'info

Tél. 04 76 92 34 34 - ccas@letouvet.com

Fonctionnaires



Lucille Ferlay
Directrice du CCAS



Marie-Christine
Gomes



Roselyne
Boule



Élus



Annie
Vuillermoz-Genon



Jean-Louis
Mourette

Le CCAS du Touvet vise l'inclusion des publics et intègre dans sa composition les politiques petite enfance, enfance, jeunesse,... Les actions menées pour l'enfance et la jeunesse s'inscrivent dans un Projet Educatif Territorial (PEDT) dont le fil rouge est le langage, appréhendant l'enfant dans sa complétude.



45 tout-petits de la commune de 3 mois à 3 ans sont accueillis dans une crèche toute neuve qui a une belle ambition, celle d'accompagner les enfants dans leur construction et leur socialisation. Début décembre, une nouvelle directrice est arrivée aux « Touvetinous ». Anne Rodriguez directrice depuis 4 années a choisi de quitter ses fonctions pour réaliser un projet personnel. Sophie Prouvé, longtemps éducatrice de jeunes enfants à la crèche du CHU de Grenoble, dirigera

la structure avec sûrement un autre regard. Elle devra encadrer 8 professionnelles (1 puéricultrice, 2 auxiliaires de puériculture, 5 CAP petite enfance) et découvrir le contexte spécifique de la commune du Touvet.

Un médecin de crèche intègre aussi la structure. Angelina Dermesropian intervient 4 heures par mois pour garantir les conditions d'accueil sur le plan de la santé, de la sécurité, de l'hygiène, de l'éveil et du bien être des enfants âgés de moins de 6 ans en complémentarité avec l'équipe en

place.

Le Relais d'assistantes maternelles dans les même locaux perd aussi Amandine Millioz, l'animatrice du RAM en poste depuis 2013. Une nouvelle animatrice est en cours de recrutement. Le spectacle de Noël « La lune et le soleil » de Miettes et Cie a été très apprécié.

Les Touvetinous sont fermés pendant les vacances de Noël du 19 au 30 décembre. Réouverture le lundi 2 janvier.

Fonctionnaires



Sophie Prouvé
Directrice



L'équipe des Touvetinous



Élue



Annie
Vuillermoz-Genon



... et des Grappaloups

De 3 à 12 ans, les enfants sont accueillis aux Grappaloups le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Répartis par groupes d'âges, les enfants participent à des activités variées, adaptées à leur âge. Pendant les vacances de la Toussaint, les plus grands ont monté, avec le comédien Jean-Luc Ahache, une pièce de théâtre co-

mique, présentée à la fin de la semaine à leurs parents et à leurs camarades. Les plus jeunes ont préparé leur déguisement pour le Bal des moches, organisé le vendredi aux Grappaloups.

Pendant les vacances de Noël, les Grappaloups sont ouverts la deuxième semaine, du 26 décembre au 2 janvier.



Les Vendredis-jeunesse « victimes » de leur succès

Après les Grappaloups vient le temps des 13 à 17 ans accueillis aux Vendredis-jeunesse. De 18 à 21h, des soirées thématiques, des soirées jeux et des sorties accompagnées par des animateurs les rassemblent. Les activités sont co-construites avec les jeunes.

Alors que tous les centres de loisirs environnants regrettent le manque d'adolescents inscrits dans leurs structures, en septembre dernier « trop » de demandes ont été faites pour les

Vendredis-jeunesse : 36 jeunes se sont manifestés contre 24 accueillis l'an dernier.

Des choix ont été faits par l'équipe d'animation, mixant critères de continuité, pour laisser large place aux plus anciens inscrits, critère de renouvellement pour donner place à des « nouveaux », critère d'assiduité, pour retenir prioritairement les jeunes disponibles tous les vendredis. Difficile de dire non et pourtant certains jeunes n'ont pu être accueillis et c'est une grande dé-

ception pour eux, pour les animateurs et pour l'équipe municipale.

La municipalité réfléchit actuellement aux moyens d'accueillir davantage de jeunes. Plusieurs questions restent à résoudre : faut-il agrandir le groupe ? quelle taille maximale doit-il avoir pour que le projet pédagogique, basé sur l'échange et la convivialité, reste valable ? Se pose nécessairement la question de l'élargissement de l'équipe d'animation.



Camp d'hiver à venir

De la dynamique créée autour des Vendredis-jeunesse est née l'idée d'organiser un séjour pour les jeunes du village. Un projet a été construit avec les communes de Lumbin et de Saint-Ismier. Un séjour neige de 7 jours sera proposé en février à Châtel, avec le soutien financier de la Communauté de communes. 10 jeunes de chacune des 3 communes partiront. La construction est complexe car les politiques mises en œuvre dans les communes sont diverses et sans doute là aussi faudra-t-il « choisir » si les candidats sont plus nombreux que le nombre de places attribuées.

Au Touvet, le projet est ouvert aux 36 jeunes qui se sont manifestés en septembre 2016 avec les enjeux et objectifs suivants : proposer prioritairement cette expérience de vie collective aux jeunes qui partent peu – rendre le séjour accessible à tous en définissant des tarifs « raisonnables » selon le quotient familial – viser la mixité du groupe – être dans une construction collective en continuité avec les projets partagés lors des Vendredis-jeunesse.

Une belle expérience à suivre !



Fonctionnaires



Lucille Ferlay
Directrice du CCAS



Walter Bourdenet
Directeur des accueils de
loisirs sans hébergement
et de la vie scolaire



Élus



Annie
Vuillermoz-Genon



Jean-Louis
Mourette



l'équipe d'animation



Activités péri-éducatives, restauration scolaire, activités périscolaires les activités proposées aux enfants autour de l'école sont gérées par le service scolaire de la mairie. Ainsi dès 7h30 (8h, le mercredi), et jusqu'à 8h30 où l'école prend le relais, les animateurs municipaux accueillent près de 40 enfants à l'école maternelle. Après l'école, à 16h30, jusqu'à 18h30, les enfants sont accueillis, chacun dans son école, soit 25 enfants en maternelle et 90 à l'élémentaire. Depuis la rentrée de novembre, un troisième espace est investi pour recevoir les 90 enfants de l'élémentaire entre 16h 30 et 18h30. Après un goûter distribué par la commune, des activités sont proposées ainsi qu'un moment pour commencer ses devoirs pour ceux qui le souhaitent.

Une fois le dossier d'inscription remis à la mairie, les inscriptions/annulations se font sur le portail famille <http://www.le-touvet.com/mes-demarches/inscriptions/> en respectant les délais (dimanche avant minuit pour une inscription le jeudi et le vendredi ; mercredi avant minuit pour une inscription le lundi et le mardi). En dehors de ce délai, tout annulation donne lieu à facturation (sauf pour les cas mentionnés au règlement intérieur) et aucune inscription n'est prise en compte.

Sur le temps de restauration, un temps d'animation est proposé pendant les temps libres par les 16 animateurs. Les élèves de l'école maternelle mangent tous ensemble, alors que les plus grands de l'école élémentaire sont répartis sur deux services. Les inscriptions et les annulations se font selon les mêmes conditions que l'accueil périscolaire ci-dessus. Pendant le temps méridien, afin de décharger le service cantine qui accueille les plus grands, des activités sont proposées. Ainsi, chaque jour, une trentaine d'enfants encadrés par des animateurs et des intervenants rejoignent le Pôle artistique ou la salle du Bresson pour des activités créatives ou sportives. Ils déjeunent sur place, déchargent la cantine et apprécient un temps enrichi. Afin de veiller au maintien de la qualité des

repas servis, parents et élus sont périodiquement invités à venir partager le repas avec les enfants. Il s'agit là d'un temps d'observation

de la restauration scolaire, des jours sont définis, une grille est à remplir avec notation, les résultats sont analysés de près.



Les activités péri-éducatives, issues de la réforme des rythmes scolaires, existent au Touvet depuis 2013. L'école maternelle a des activités regroupées le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 alors qu'en élémentaire elles sont réparties le mardi et le vendredi de 15h à 16h30.

En cette première partie d'année, les écoliers ont pu faire du foot, du judo ou participer à des activités manuelles, à des ateliers livres, découvrir les loisirs créatifs, ou pratiquer le théâtre, la sophrologie ou le chant. Une vingtaine d'enfants par classe profite de ces activités variées. Environ 240 enfants sont inscrits

aux activités péri-éducatives. Soumises à inscriptions par période, de vacances à vacances, selon une semaine type, il n'est donc pas possible d'inscrire ou de désinscrire les enfants aux activités péri-éducatives au jour le jour.

Olivier Barré répond à toutes vos questions sur les inscriptions et la facturation pour les services autour de l'école aux horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone 04 76 92 34 37 ou par courriel o.barre@letouvet.com.



Au quotidien ce sont 21 fonctionnaires, titulaires ou contractuels, qui accueillent les enfants et les encadrent.



Fonctionnaires

Lucille Ferlay
Directrice du CCAS

l'équipe d'animation



&



les ATSEM et l'équipe de restauration





Walter Bourdenet
Directeur des accueils de loisirs sans hébergement et de la vie scolaire



Olivier Barré



Annie Vuillermoz-Genon
Élue

Une bibliothèque pour tous au cœur du village



La bibliothèque, acteur fondamental de la politique culturelle de la commune, est un ferment du lien social. La bibliothèque est un service de proximité au carrefour du culturel et du social. Par ses espaces ouverts à tous et sans condition, par le choix d'offrir un prêt gratuit

à tous les Touvetains, elle est un lieu intergénérationnel et multi usages, une « boîte à outils » pour toutes les initiatives, au service des projets de chaque structure, de chaque groupe. Comme lieu où se rencontre la diversité des expressions et des idées, elle est outil de formation pour chacun. En proposant des

ressources multimédia (livres, revues, textes enregistrés, vidéo, jeux, accès permanent à internet, prêt de liseuses, mise à disposition de tablettes), elle fait vivre la complémentarité des usages papier et numérique.



Fonctionnaires

Marie-Ange Decornet
Directrice

&



Élue

Annie Vuillermoz-Genon



l'équipe

À la mairie, les services administratifs reçoivent usagers et partenaires

À l'accueil

Stéphanie Wyon vous accueille les lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi jusqu'à 19h, le samedi de 9h à 12h. Au téléphone vous pouvez joindre les services de 9h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi, pour toutes vos démarches d'état civil et pour obtenir des informations sur de nombreux services.

Fonctionnaire



Stéphanie Wyon

04 76 92 34 34

Au service communication et événementiel

Christelle Fergeau renseigne associations et habitants pour le Touvet animations, l'agenda mensuel, les demandes liées au Touvet mag, le livret des associations et toutes questions sur les événements municipaux.

mairie@letouvet.com, 04 76 92 34 54



Christelle Fergeau

Fonctionnaire



Adrian Raffin



Dominique Guillon

Élus

Au quotidien, les services techniques entretiennent notre cadre de vie

Tous les jours vous croisez les équipes des services techniques qui entretiennent, nettoient, réparent, embellissent la commune. Ils répondent à vos demandes, gèrent les réseaux secs (électri-

city, téléphone, ...) et humides (eau et assainissement). Ils participent à une gestion raisonnée de nos espaces verts et organisent les aménagements urbains.

À la Maison des associations et aux services techniques

Catherine Baré gère toutes vos demandes de réservation de salles ou de matériel.

resasalles@letouvet.com, resamateriel@letouvet.com, 04 58 00 50 37

Fonctionnaire



Catherine Baré



Élu



Michel Nolly

Au service comptabilité et ressources humaines

Deux agents traitent l'ensemble des demandes liées à la vie de la collectivité, notamment sur le plan budgétaire et financier, aux prestations fournies aux usagers et à l'évolution de carrière des agents.

Fonctionnaires



Julie Lagrange



Marie-Christine Gomes

Au service urbanisme

Olivia Carnie et Severine Picot vous proposent des permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi, pour trouver l'ensemble des informations sur les permis de construire, les déclarations préalables, ...

urbanisme@letouvet.com, 04 76 92 34 36

Fonctionnaires



Olivia Carnie



Séverine Picot



Cécile Bachelot
Élue



Fonctionnaires



Jérôme Armand



André Gonnet



Brice Laguionie

L'équipe

Un service public de qualité proposé aux usagers résulte d'une collaboration efficiente entre les élus et les fonctionnaires dont le pilotage relève

du Directeur général des services



Thomas Royer



du Maire



Laurence Théry

Et pour compléter l'offre de services publics

CARSAT, service social

Le 2^e mardi du mois de 9h à 12h à la mairie du Touvet, sur rendez-vous, le service social de la CARSAT répond à vos questions et vous informe sur vos possibilités.

Pour prendre rendez-vous 04 76 12 19 24

Conciliatrice de justice

Le conciliateur de justice est nommé par le premier Président de la Cour d'appel pour faciliter

le règlement des conflits entre personnes physiques ou morales. Il est tenu à l'obligation de secret et présente des garanties d'impartialité et de discrétion. La conciliation concerne uniquement les conflits d'ordre civil, difficultés de voisinage, créances impayées ou les malfaçons de travaux...

La conciliatrice de justice tient ses permanences à la mairie le 3^e et 4^e jeudi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès de l'accueil de la mairie.

Architecte-conseil

Laurent Louis vous reçoit le dernier jeudi du mois de 16h30 à 18h sur rendez-vous, à prendre auprès de l'accueil de la mairie. L'architecte conseil donne son avis sur l'aspect et l'intégration des constructions projetées.

Le rendez vous est à prendre auprès du service urbanisme, 04 76 92 34 36

Le Touvet à l'honneur dans le département en 2016

Le 8 octobre la commune a accueilli plus de 1 300 personnes, dont 900 élus locaux, sur le site du Bresson en organisant avec la Communauté de communes du Grésivaudan et l'Association des maires de l'Isère le 59^e congrès des maires et adjoints de l'Isère. Le thème des risques a fortement mobilisé les élus. Une organisation sans fausse note a permis aux congressistes de profiter pleinement de l'événement.

Retrouvez l'ensemble du dossier de presse sur le site internet du Touvet :
<http://www.letouvet.com/presse/>

« Merci une nouvelle fois aux associations utilisatrices pour leur patience »



Nouveau succès pour la 4^e édition de la Zumba rose

Le 15 octobre, à la salle du Bresson, elles sont plus de 175 venues, une nouvelle fois, suivre les cours de zumba animés par Solange Bonnamé, Rachel Darmon et Muriel Lemaire et participer à la lutte contre le cancer du sein organisé par l'association Step by step. Les conférences « Sport et santé » et « Alimentation et santé », informant sur les indispensables facteurs

de prévention, en présence des docteurs Flore, Lorrain et Dupré-Langlois, ont rencontré un joli succès. Les fonds récoltés ce jour là sont reversés intégralement à l'association d'aide aux malades AGARO, pour accompagner les malades dans leur quotidien et leur reconstruction. Un ciel de ballons rose s'est symboliquement élevé à l'issue de la matinée.



Commémoration du 11 novembre

C'est sous une pluie battante que le Maire, en cette troisième année de centenaire a choisi d'évoquer Verdun, bataille symbolique et meurtrière de cette terrible guerre des tranchées, appartenant à notre mémoire collective, au travers des discours de 4 Présidents de la République. Cette cérémonie sous le commandement du Capitaine Laurent Michallat réunissait les anciens combattants de l'Union des mutilés et anciens combattants (UMAC) et leur Président Daniel Maître, des détachements de la brigade de sapeurs-pompiers, dirigés par le capitaine Pinelle, et des représentants de la gendarmerie, en présence du lieutenant

Van Renterghem. « Verdun, une hyper bataille a-t-on l'habitude de dire, un affrontement démesuré. Verdun, un front d'à peine 20 kilomètres (...). Verdun (...), une affaire de combattants et un total de pertes évaluées à plus de 700 000 hommes ». L'Harmonie des Deux Rives accompagnait les enfants des écoles qui ont repris en cœur deux chants appris pour l'occasion *Quand un soldat s'en va-t'en guerre* et *Lettre à un poilu*.

Retrouvez le discours du maire sur le site internet : www.letouvet.com/vie-municipale/evenements/



Première exposition au Pôle artistique et culturel « Le Grésivaudan expose »



Le Pôle artistique et culturel a accueilli sa première exposition au mois de novembre consacrée aux artistes du Grésivaudan. 9 artistes locaux se sont partagés les lieux pendant 15 jours : Isabelle Baeckeroot, Jean-Louis Bernard, Cathy Blayo, Véronique Coissac, Fouèse, Maryse Friederich, Patricia Giovannini, Brigitte Pace et Anne Trégloze.



Le Pôle artistique et culturel accueille une à deux expositions par an. N'hésitez pas à vous renseigner.

Plus d'info

Mairie, 04 76 92 34 34



Calendrier « avant Noël » du Comité des fêtes. Jour après jour, des fenêtres à découvrir

Chaque année, le Comité des fêtes régale nos yeux en ouvrant chaque soir « avant » Noël une fenêtre grandeur nature du 1^{er} au 24 décembre. Pas de faute d'orthographe car il incarne bien la période « d'avant Noël ». Cette année l'imagination de tous les participants, habitants, associations, structures communales



est sollicitée sur le thème : « Toute une époque ».

Plus d'info

<http://cdftouvet.rd-h.fr>

Fêtes de fin d'année avec le Centre Communal d'Action Sociale



Cette fin d'année a été riche en événements pour le CCAS : une journée à Annecy a précédé la confection de décorations de Noël par les résidents de la Maison Saint-Jean, les enfants de l'accueil de loisirs des Grappaloups et du Conseil mu-



nicipal des enfants, la réalisation de décors de rues par les adultes accueillis au service d'activités de jour de l'Afipaeim.

Puis est venu le temps des festivités : distribution de colis de Noël et repas de fin d'an-



née pour plus de 400 Touvétiens de plus de 65 ans. Les résidents de la Maison Saint Jean ont aussi reçu un petit présent, distribué le 16 décembre par les enfants de l'école élémentaire en musique et en chansons.

A venir



**Laurence Théry, Maire,
et les membres du conseil municipal**

sont heureux de vous accueillir

**vendredi 20 janvier 2017 à
18h30 à la salle du Bresson**

**pour la traditionnelle
présentation des vœux.**

Renouvellement du Conseil municipal des enfants en mars 2017

**4 questions à Sylvie Large et Christine Micheloni, conseillères
municipales en charge du CME**

Qu'est-ce que le CME ?

C'est une instance citoyenne composée de 12 à 15 enfants, élus pour 2 ans, qui propose des projets d'intérêt général et travaille avec la municipalité pour les mettre en œuvre. Tous les domaines peuvent être abordés : sport, culture, environnement, solidarité, ... Les élus représentent tous les enfants et peuvent transmettre remarques et propositions de leurs camarades aux élus adultes. Cette assemblée permet d'initier les plus jeunes à la vie politique et de comprendre le rôle et l'utilité d'une commune.

Comment se présenter aux élections ?

Il faut être en classe de CE2, CM1 ou CM2, avoir 8 ans minimum au moment de l'élection et l'autorisation de ses parents. Les candidats doivent rédiger un programme pour expliquer à leurs camarades quels sont les projets proposés.

Qui vote ?

Les enfants de l'école élémentaire du CE2 au CM2 votent pour élire leurs représentants.



Comment organisez vous cette élection ?

Les élus passeront, au mois de février, dans les classes avec nous pour présenter le CME et les actions menées pendant deux ans. Les enfants qui souhaitent être candidats doivent s'inscrire auprès du directeur de l'école la semaine suivante. Après les vacances de février, les candidats présenteront leur projet aux écoliers. Leurs affiches de campagne sont placardées dans la cour de l'école. Le scrutin se déroule à la mairie pendant le temps d'école, à la suite de ses présentations.

La MC2 au Touvet, représentation de *L'homme de paille*

Nouvelle présentation d'un spectacle de la MC2 au Touvet, invitée par la commune, la salle de spectacle grenobloise propose cette année **une pièce de théâtre *L'homme de paille*, dimanche 26 mars à 18h, salle du Bresson**. Pièce méconnue et délirante qui contient déjà tous les ressorts comiques de l'œuvre de Georges Feydeau. Les malentendus s'accumulent et la situation s'engluie dans une réjouissante absurdité. Deux hommes se présentent chez la citoyenne Marie pour l'épouser. La veille, celle-ci a passé une annonce : elle cherche un homme de paille

en vue des prochaines élections... La porte est ouverte, Marie n'est pas là : les deux prétendants Farlane et Salmèque vont se prendre réciproquement pour la citoyenne. Bravant l'incommodité mutuelle, ils engagent une danse de séduction exubérante et des projets politiques fulgurants et fumeux. L'amour démocratique est en marche, réinventé par le génie de l'opportunisme.

**Ouverture des réservations à partir du
27 février 2017 à la mairie du Touvet.**



Grési-cadeaux : soutenir le commerce local

Des commerçants et artisans de la vallée prennent en main le développement de l'économie circulaire.

Les bénéficiaires sont :

- les salariés qui ne seront pas imposables sur le montant dont ils bénéficient,
- les entreprises qui achètent les chèques cadeaux dont la somme est entièrement dé-

fiscalisée

- le commerce local et l'artisanat qui pourront vivre du fruit de leur travail.

L'association Grési-cadeaux rassemble des commerçants et artisans de la vallée, elle lance un système de chèques-cadeaux encourageant la clientèle à consommer dans les boutiques des 46 communes du Grési-

vaudan. L'association vise un objectif de 150 commerçants adhérents au dispositif... et des dizaines de milliers de bénéficiaires (sur les 37 000 employés du secteur marchand dans la vallée). Grési-Cadeaux propose aux employeurs (publics et privés) l'achat de chèques cadeaux d'une valeur de 16 €, à destination de leurs salariés.

Ces coupures sécurisées sont utilisables (hors essence, tabac et produits d'état et d'alimentation courante) exclusivement dans les commerces de proximité et adhérents à l'association.

Le site internet arrive début décembre !

Plus d'info

gresicadeaux@gmail.com

Tél. 06 08 93 75 64



Stationnements à l'école maternelle : la maison Saint Jean n'est pas un parking



Nombreux sont les parents qui déposent ou viennent chercher leur enfant à l'école maternelle. Quand ils ne trouvent pas de place de stationnement disponible, ils ont tendance à utiliser le parking de la Maison Saint Jean.

Cette solution pose des problèmes de sécurité. La Maison Saint Jean accueille un public

dépendant, les voitures stationnées « même pour 2 minutes », comme le disent les propriétaires des véhicules, se trouvent sur un accès réservé aux pompiers. Ces places ne peuvent donc pas être utilisées comme parking de délestage, pour des raisons de sécurité évidentes. Il est donc primordial de respecter cet accès d'urgence.

Un panneau d'interdiction de stationner va donc être posé pour prévenir ces incivilités.

Merci de respecter les places de stationnement et d'utiliser les parkings à votre disposition lors de l'entrée et de la sortie de l'école : parking de l'école maternelle, parking de la cantine, ...



L'actualité de la Mission locale du Grésivaudan



La Mission locale du Grésivaudan, en partenariat avec la Fondation Orange, a mis en place les deux dispositifs « Clic et Parcours vers l'emploi » pour favoriser l'apprentissage numérique des demandeurs d'emploi. Un accompagnement individualisé est proposé au siège de la Mission locale à Crolles et à la Maison des services à Pontcharra.

La Mission locale met en œuvre la Garantie jeune sur le territoire à partir de janvier 2017. C'est **un accompagnement renforcé d'un an** confié aux Missions locales par l'État qui s'adresse **aux jeunes de 18 à moins de 26 ans, en situation de précarité, sans emploi, ni formation, ni en cours d'études. Accompagnés de manière intensive et collective** par un référent de la mission locale ils bénéficient de mises en situation professionnelle et d'une **aide financière**.

Plus d'info

Mission locale du Grésivaudan
147 rue du Pré de l'Herme, Crolles
Tél. 04 76 08 08 70

Intoxications au monoxyde de carbone : attention à la reprise de chauffe

Durant l'année 2015, dans la région Auvergne Rhône-Alpes, 384 personnes ont été impliquées dans 120 signalements d'intoxication au monoxyde de carbone. Trois personnes sont décédées. Les faits se sont produits dans des lieux hétérogènes (commerce, salle de formation, habitation, ...) avec des origines diverses (conduit de cheminée obstrué, chaudière défectueuse, chauffage d'appoint défectueux, ...).

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable par nos sens, car il est inodore, incolore et non irritant. Les principales sources d'intoxication proviennent des chaudières au gaz ou au fioul, assorties d'une mauvaise

aération, d'un défaut d'entretien ou d'un défaut d'évacuation des gaz brûlés.

Les premiers signes d'intoxication sont des maux de tête, nausées, malaises ou vomissements : il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours (112, 18 ou 15).

Plus d'info

www.isere.gouv.fr
www.sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr
www.inpes.sante.fr

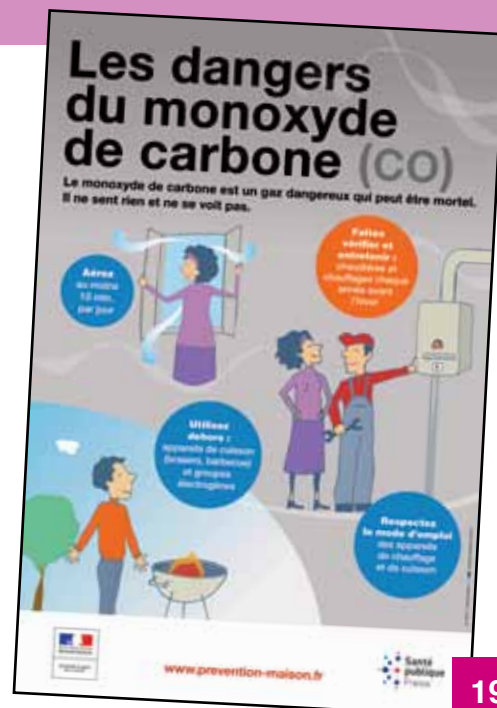


L'Abri sous la Dent recherche des bénévoles

Durant l'été, en partenariat avec le Secours Catholique, les bénévoles de L'Abri Sous la Dent de Crolles et de La Terrasse ont répondu présents à la demande d'hébergement. Cet hiver l'association manque de bénévoles pour assurer dans les meilleures conditions l'accueil de personnes pour l'hébergement d'urgence ; soyez les bienvenus et rejoignez une équipe dynamique sur le site : asdcrolles.fr

Plus d'info

contact@asd-crolles.fr



Un rond-point en transition

Le rond point d'entrée de village au croisement des routes départementales RD90 et RD29 est en cours d'aménagement. Des cinq projets des étudiants de première année du lycée horticole de Saint-Ismier plusieurs propositions ont été retenues. Dans un premier temps, un pommier et de la jachère fleurie vont égayer l'espace, dans l'attente de la construction d'un hôtel à insectes géant figurant le château de Touvet. À l'image de la tradition viticole du Touvet vignes et pressoir devraient compléter l'aménagement. Une belle synthèse de l'identité de la commune...

Aujourd'hui...



Et demain ?

Du 1^{er} septembre au 31 décembre déclarez vos ruches

Cette déclaration, obligatoire annuellement, concerne tout apiculteur **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Ceci pour participer à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies, quel que soit leur format, en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation, doivent être identifiées.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> mais l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible.



Collecte de vêtements et de bouchons pour l'association Gré'sy

La commune soutient l'association d'insertion Gré'sy et a acheté des chalets pour collecter des bouchons, des CD et des vêtements usagés. À la mairie et sur le chemin du collège au quartier de la gare, utilisez-les sans modération. Tout est recyclé ou revendu pour créer de l'emploi et permettre l'insertion de personnes en difficulté.

Attention

Du coup, la mairie ne dispose plus d'aucun point d'apport volontaire (Cartouches d'encre et piles usagées sont accueillies à la déchetterie comme dans les points d'apport volontaire des commerces).

Trêve hivernale pour les éco-ateliers

Le dernier rendez-vous des éco-ateliers a eu lieu le 19 novembre autour de la protection des oiseaux. En période hivernale les oiseaux craignent moins le froid que le manque de nourriture, nécessaire pour survivre aux basses températures. L'installation de mangeoires permet d'aider les petits passereaux à survivre mais également d'apprendre à connaître les espèces.

Tois modèles différents de mangeoires ont été proposés aux nombreux visiteurs en présence de la LPO et du GRENE, mais aussi d'une animation avec la bibliothèque du Touvet, le 'birdlab'. Ce projet de science participative repose sur l'observation des oiseaux à la mangeoire et s'appuie sur une application sur smartphone. Le dispositif est désormais installé à la bibliothèque.

Plus d'info

www.letouvet.com/evenements/eco-ateliers/

Rendez-vous éco-ateliers Les dates à retenir !

25 mars

Initiation à la permaculture

8 avril

Atelier compostage durant la semaine nationale du compostage

3 juin

Atelier hôtel à insectes participatif à l'occasion de la journée éco-citoyenne.

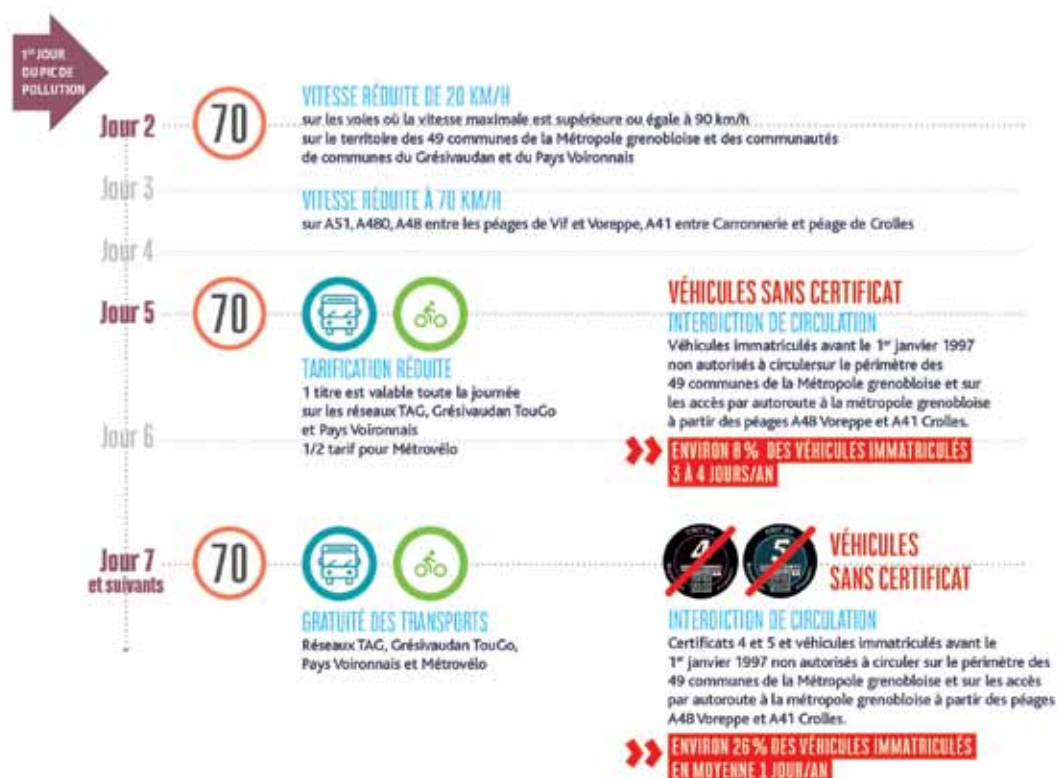


Ensemble, réduisons les pics de pollution

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie a mis en place sur l'ensemble du territoire français les Certificats de qualité de l'air pour véhicule.

Ils classent les véhicules en 6 catégories, en fonction de leur motorisation et de leur date de 1^{ère} immatriculation. Basée sur un système de macarons de couleur, ils permettent de limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors des pics de pollution. Ce dispositif entré en vigueur en novembre 2016 sur la métropole grenobloise et le Grésivaudan à partir des péages A41 Crolles, **pourra faire l'objet de verbalisation en période de pic de pollution à partir du 1^{er} janvier 2017.**

Pour obtenir le certificat de votre véhicule, il suffit de vous connecter sur la plateforme www.certificat-air.gouv.fr
Pour un coût de 4,18€ vous recevrez votre certificat à votre domicile.



La pyrale du buis, une espèce envahissante et destructrice

Cet été, la pyrale du buis a fait des ravages en Isère... Ce papillon et les chenilles de ce papillon ravage les buis jusqu'à les menacer de disparition en dévorant les feuilles.

le tube digestif de la chenille et la fait mourir

- un piège avec une phéromone de synthèse qui attire les papillons mâles

- une diffusion de phéromone de synthèse pour saturer l'air pendant la période de re-

production.

- une prédation par les mésanges.

Au château du Touvet, la pyrale du buis a sévi. Attachés à la préservation de l'environnement, cultivant les jardins sans pesticide, les propriétaires ont traité les buis pour les protéger. « Au château, nous sommes sen-

sibles à la pyrale du buis et nous étions étonnés depuis deux-trois ans ne pas en voir en Isère alors que d'autres régions françaises étaient touchées » nous précise Isabelle de Quinsonas, propriétaire du château. « Nous avons agi de manière préventive en achetant une protection microbiologique *Bacille de Thuringe*. ». Pour protéger les jardins de cet envahisseur, « il faut regarder les buis. Un traitement en deux phases, pour la première on observe ; deux, si on voit des chenilles vert clair, très reconnaissables, on agit

en appliquant le traitement microbiologique. Application qu'il faudra répéter puisque dès qu'il pleut le produit disparaît ». De nouvelles techniques sont apparues cette année comme le piège à phéromones : il permet d'alerter si des papillons apparaissent dans le piège car des chenilles sont certainement présentes sur les buis. « Au château, on a eu quelques petites attaques et quelques dégâts mais globalement si on surveille ses buis, on arrive à remédier à la pyrale du buis ; c'est plus compliqué en montagne, en forêt et dans les endroits plus sauvages ».

La municipalité a aussi procédé à ce type de



Venu d'Asie, présent en France depuis 2008, ce papillon a colonisé très rapidement une grande partie du territoire, touchant cette année 80 départements. Il existe peu de solutions pour lutter contre cette espèce en dehors d'insecticides dangereux pour la santé et la biodiversité. Des méthodes naturelles sont efficaces pour de petites surfaces :

- une lutte mécanique en prélevant pontes et chenilles pour les détruire.
- une lutte microbiologique avec une bactérie *Bacillus thuringiensis kurstaki* qui attaque

traitement pour protéger les buis de l'espace public. Il sera renouvelé au printemps, avec une surveillance attentive des services techniques.

Hiver et neige : les bonnes pratiques

La neige a brièvement fait son apparition. Le plan de déneigement de la commune prévoit une intervention systématique sur les voies publiques, à raison de un à deux passages par jour, effectués par la commune ou par son prestataire. Le déneigement commence sitôt la neige tombée, résistante à plus de 5 cm de hauteur.

Quelques règles pour éviter le pire :

ATTENTION

Souvent les camions ne peuvent pas intervenir car des véhicules bloquent les accès. Veillez à ne pas entraver la bonne marche du service public !

ATTENTION

Le déneigement assuré par la commune ne fait pas tout. Automobilistes, équipez-vous ! Nous sommes dans un pays de montagne. Habitants, pensez à déneiger les trottoirs devant chez vous.

Visite de quartier : les élus à la Conche



Après le Vivier, la Combe, la Perrière, ce sont les habitants de la Conche qui ont reçu la visite des élus en ce samedi matin du 19 novembre. Ces rencontres permettent des échanges animés et concrets pour faire avancer le débat public et les projets communaux.

C'est près d'une trentaine de personnes qui s'est réunie pour évoquer des préoccupations du quartier comme des sujets plus généraux.

Après une restitution concernant l'étude de la RD29, les échanges ont eu lieu autour des aménagements du carrefour de la Conche, après la réponse négative du département concernant la réalisation d'un giratoire. Une étude va être menée afin de trouver la solution la plus adaptée.

Le projet immobilier prévu a été présenté, les habitants souhaitent être associés à la phase de chantier.

Après les demandes d'amélioration du quartier : élagage des arbres, interrogation sur l'écoulement des eaux, réfection pilastre bassin, question autour des fils électriques de la rue, ... et suite à une question autour de l'éclairage, les procédures ont été rappelées aux habitants pour signaler ces problèmes aux services.





Fin de travaux pour l'accès au centre commercial de la Grande terre

L'acquisition foncière réalisée et le morceau de terrain manquant récupéré, la commune a fini l'aménagement qui permet aux piétons venant du centre du village d'accéder, une fois la RD90 traversée, à la zone commerciale en toute sécurité.



Grande Rue, un chantier conforme au planning

Grâce au travail rapide des entreprises ; la partie basse de la Grande Rue est réouverte à la circulation depuis la fin de l'été, dotée d'un revêtement provisoire. Les travaux sur les réseaux humides et secs, assainissement, eaux pluviales, électricité, gaz, téléphonie... sont en cours sur la portion haute de la Grande Rue et le parking Plaussu. Fin de cette phase prévue pour fin décembre. Les aménagements de surface doivent s'engager en 2017.

ATTENTION des demi-tours intempestifs d'automobilistes peu scrupuleux créent un réel danger dans la rue. La vitrine d'un commerçant a été brisée par un véhicule. Et tout automobiliste peut être sanctionné s'il n'opère pas un demi tour dans les règles sur le parking de la mairie ou de la Place de l'École.



Nouvelles règles de circulation dans la plaine

Pour éviter une dégradation des chemins, inadmissible pour les usagers de la plaine, générant des coûts d'entretien insupportables pour le budget de la commune, la vitesse dans la zone agricole est limitée à 20 km/h. La circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf exploitants agricoles, services de la commune ou autorisations expresses. La gendarmerie est chargée de faire respecter cet arrêté. Ces mesures permettent de respecter et de protéger les cultures et la plaine. Dès lors la réfection de chemins très dégradés va progressivement s'engager.



Un abri pour les véhicules des services techniques

La construction d'une aire de stationnement couverte pour les véhicules des services techniques a démarré. La livraison est prévue cet été.

Inscriptions sur les listes électorales pour les scrutins de 2017

Pour voter en 2017, (élection présidentielle les 23 avril et 7 mai, élections législatives les 11 et 18 juin), il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Rendez-vous à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour vous inscrire.

Attention, le 31 décembre tombe un samedi, la mairie est ouverte de 9h à 12h.

Quelques cas particuliers permettent de s'inscrire après le 31 décembre :

- jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre

le 1^{er} janvier et le jour de l'élection

- personnes qui déménagent pour des motifs professionnels et fonctionnaires admis à la retraite après le 1^{er} janvier
- militaires retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier
- acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier
- recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier

Les électeurs déjà inscrits, qui n'ont pas changé de domicile dans la commune, n'ont aucune formalité à accomplir. Les jeunes



majeurs sont inscrits automatiquement sur les listes lors du recensement l'année de leurs 16 ans, mais il est préférable de le vérifier à la mairie.

Une nouvelle procédure de relances mise en place par le Trésor Public

Depuis septembre 2016, la Trésorerie du Touvet a mis en place une nouvelle procédure pour le recou-

vrement des factures impayées.

Présentation de la procédure chronologique désormais retenue par le Trésor Public.

Pour toute demande ou interrogation complémentaire seule la Trésorerie est en capacité de vous répondre.

1^{er} mars

Réception facture

Un usager reçoit une facture ou un avis de sommes à payer (ASP) établi par la commune

15 avril

Date limite de paiement

Une date limite de paiement est indiquée sur la facture.

Si aucune date n'est mentionnée, le délai légal pour payer est d'un mois à compter de l'envoi de la facture

21 avril

Lettre de relance

Quelques jours après la date limite de paiement, la Trésorerie adresse une lettre de relance.

Au Touvet, la Trésorerie engage la procédure de poursuite tous les vendredis.

26 mai

Début des poursuites

Un mois après la lettre de relance, les poursuites peuvent être engagées. La Trésorerie privilégie la phase comminatoire, confiée à un huissier de justice privé.

Les frais sont de 15 % avec un minimum de 7,62 € réglés directement à l'huissier

Si les factures sont souvent payées en retard, la Trésorerie peut choisir d'adresser une opposition à tiers détenteur soit à l'employeur, à la banque, ou tout autre tiers.

Chaque usager concerné a été informé par courrier au mois de novembre dans les factures concernant les prestations du mois d'octobre.

Plus d'info

Trésorerie du Touvet
Tél. 04 76 08 45 87

Du côté de la communauté de communes du Grésivaudan

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), votée en août 2015, change l'organisation des collectivités territoriales, notamment les répartitions de compétences entre communes et intercommunalités. Des transferts progressifs s'échelonnent de 2017 à 2020.



AU 1^{ER} JANVIER 2017

AU 1^{ER} JANVIER 2018

Toutes les Zones d'activités économiques (ZAE) deviennent intercommunales. Au Touvet, la ZA du Bresson devient ainsi propriété de l'intercommunalité.

La promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme devient une compétence intercommunale. La Communauté de communes du Grésivaudan travaille parallèlement sur le transfert des stations de ski du territoire : Chamrousse, les Sept Laux, l'espace nordique du Barioz et l'espace alpin du Grand Plan, le Collet d'Allevard, Saint-Hilaire du Touvet, le Col de Marcieu.

La Communauté de communes gère désormais toutes les aires d'accueil des gens du voyage.

Transfert de la gestion des compétences en matière d'eau potable et d'assainissement

Transfert de la compétence pleine et entière de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

Il convient de définir l'intérêt communautaire de la **politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales**.

Redevance spéciale des déchets pour les entreprises et les administrations

La Communauté de communes met en place cette nouvelle taxe qui remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères acquittée pour l'enlèvement des déchets en porte à porte par les services du Grésivaudan. La redevance couvre les déchets du tri (bacs bleus au Touvet) ainsi que les ordures ménagères (bacs verts) mais ne change rien ni au mode, ni à la fréquence de ramassage (porte à porte et tournées hebdomadaires).

Il s'agit de répercuter au juste prix le coût réel de l'enlèvement et du traitement des déchets auprès des producteurs. Le montant est proportionnel au volume produit et peut être révisé tous les 6 mois. Les volumes de déchets recyclables collectés sont facturés à la moitié du coût des ordures ménagères. Ces mesures incitent à réduire les déchets produits ; les services du Grésivaudan peuvent proposer des solutions lors du diagnostic initial, compostage compris.

Cette mesure, votée par le conseil communautaire du 26 septembre 2016, prévoit un déploiement pour les mairies des 29 communes du Grésivaudan dépendant des services du Grésivaudan (hors SIBRECSA) au 1^{er} janvier 2017. Les autres administrations (gendarmerie, collège, maison de retraite...) et les entreprises sont concernées au 1^{er} janvier 2018.

CONSEIL MUNICIPAL

URBANISME

Adoption de la modification n°4 du Plan local d'urbanisme (PLU) (08/09/2016) à la suite de l'enquête publique menée du 4 juillet au 4 août 2016 et de l'avis favorable de Monsieur le commissaire enquêteur, en suivant les modifications soumises par la DDT dans son avis avec réserve.

Délibération adoptée à la majorité avec 5 oppositions.

Achat d'une emprise de 71m² sur la parcelle cadastrée AK n°2016, située 175 rue de Beaumont (07/11/2016), pour un montant de 8 € par mètre carré, pour permettre des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Saint Hilaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

Mise en conformité des statuts de la Communauté de communes du Grésivaudan (08/09/2016) afin d'intégrer, dans le cadre des compétences facultatives, la compétence relative à la gestion de la station de montagne du Collet d'Allevard à compter du 1^{er} mai 2017.

Délibération adoptée à la majorité avec 5 abstentions.

Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) de la Communauté de communes du Grésivaudan pour l'année 2016 (07/11/2016) pour faire évoluer le périmètre de l'intérêt communautaire, suivant l'avis de la CLETC, après analyse de l'impact financier de ces « transferts » (de huit nouveaux équipements devenus d'intérêt communautaire en 2016 : musées d'Allevard, de la Combe de Lancey et de Pinsot, les lieux multi-accueil « Les bout'chous » et « Les p'tits lutins » de Crolles, le RAM d'Allevard et l'Accueil de loisirs sans hébergement de La Terrasse) entre communes et intercommunalité, prenant en compte les charges, les produits, les coûts indirects et les charges de vétusté des équipements.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

VIE SCOLAIRE

Attribution de subvention au RASED : maître E et psychologue scolaire (07/11/2016). Le Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté intervient dans les écoles. Le conseil municipal attribue une subvention de fonctionnement de 110€ pour le psychologue scolaire et 190€ pour le Maître E.

Délibération adoptée à l'unanimité.

LECTURE PUBLIQUE

Convention entre les communes et demande de subvention pour la manifestation Giboulivres 2017 (07/11/2016), la commune du Touvet assumant le portage de la coordination générale de cet événement, il lui revient de porter la convention et les demandes de subventions auprès de département de l'Isère et de la Communauté de communes du Grésivaudan.

Délibération adoptée à l'unanimité.

CULTURE

Demande de subventions pour Place libre et Macadam peinture 2017 auprès du Département de l'Isère et de la Communauté de communes du Grésivaudan (07/11/2016).

Délibérations adoptées à l'unanimité.

ASSOCIATIONS

Attribution de subventions courantes aux associations (07/11/2016) pour deux associations : 400€ pour Grésifree-ride et 300€ pour Step by step et une subvention exceptionnelle d'un montant de 75€ pour la Ludothèque.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

PRÉSENTATIONS

Présentation de rapports d'activités (07/11/2016) :

- Rapport annuel de la Communauté de communes du Grésivaudan
- Rapport annuel d'activités des PFI, délégataires du service des pompes funèbres
- Rapport annuel d'activités ERDF

FINANCES

Budget général, décision modificative n°1 (07/11/2016) à la suite de la perception de recettes supplémentaires non prévues au chapitre 73 (impôts et taxes) et 74 (dotations et participations), recettes fiscales, dotations de l'État d'un montant de 40 000 €, affectées en article divers des chapitres de dépenses de fonctionnement 012, 014 et 65.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Budget eau et assainissement, décision modificative n°1 (07/11/2016) à la suite de recettes supplémentaires non prévues au chapitre 77 (produits exceptionnels), correspondant à un remboursement d'un trop perçu par Véolia. Ces recettes, d'un montant de 19 800 €, sont affectées aux chapitres 011 (charges à caractères général) et 67 (charges exceptionnelles) de dépenses de fonctionnement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention au titre du programme « Territoire à énergie positive et pour la croissance verte (TEPCO) » (07/11/2016) pour la construction de nouveaux vestiaires du Rugby club Touvet Pontcharra.

Délibération adoptée à la majorité avec 5 abstentions.

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour la réalisation de jardins familiaux (07/11/2016) envisagés dans le cadre du projet de réaménagement du site du Bresson. L'objectif de ce projet est d'offrir aux habitants de la commune un nouvel espace de vie sociale, permettant à ceux ne disposant pas de jardin d'avoir accès à une parcelle cultivable au sein de jardins partagés.

Délibérations adoptées à la majorité avec 2 abstentions.

Demande de subvention auprès du département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour la réalisation de nouveaux modules pour le skate park (07/11/2016) pour remplacer deux modules déposés pour des raisons de sécurité et proposer une aire complète pour des pratiques ludiques de skate.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour le changement du système de chauffage de la salle d'animation rurale et des huisseries (07/11/2016) dans le cadre d'un plan d'action complet permettant d'améliorer le statut énergétique de la salle du Bresson, un des bâtiments les plus énergivores de la commune.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour le réaménagement de la rue de la Grande Terre (07/11/2016) pour améliorer la capacité et la sécurité de cette rue et desservir les parcelles Aux Aliquets désormais ouvertes à l'urbanisation.

Délibération adoptée à la majorité avec 1 opposition.

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour le projet d'aménagement et de sécurisation de la RD 29 (07/11/2016) pour assurer un meilleur partage de l'espace public, mieux marquer les zones de croisements et sécuriser les déplacements piétons. Ce projet fera l'objet, au cours des prochains mois, de réunions d'échange et de concertation permettant de finaliser et d'arrêter définitivement le projet d'aménagement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère au titre de la dotation territoriale pour un aménagement de sécurité au niveau du carrefour rue du Vivier-rue des Carrières et la création de places de stationnement (07/11/2016). Ce projet d'aménagement est issu d'une visite de quartier de la commune au cours de laquelle les habitants du Vivier ont fait ressortir ces problématiques.

Délibération adoptée à la majorité avec 5 oppositions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Modification des tarifs de location de la salle d'animation rurale (07/11/2016) rendue nécessaire après l'analyse du temps nécessaire à la remise en place et au nettoyage de la salle après certaines locations. Pour pouvoir solliciter une entreprise d'insertion pour ces travaux il est nécessaire d'intégrer son coût dans les contrats de locations et d'augmenter ainsi de 100€ les tarifications de location aux personnes extérieures à la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Location des salles communales (07/11/2016), pour mettre à jour la délibération de septembre 2014, suite à l'ouverture de nouveaux équipements proposant également des salles de réunions, un tarif horaire de 20€ est proposé pour la location à des entreprises ou à des fins commerciales.

Délibération adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs, filière administrative : création d'un poste d'adjoint administratif de 2^e classe (07/11/2016) pour permettre la titularisation d'un agent assumant les fonctions de responsable du suivi budgétaire et comptable de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Filière technique : mise en place d'une prime de service et de rendement et de l'indemnité spécifique de service au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux (07/11/2016) afin de prendre en compte l'évolution de carrière d'un agent promu ingénieur territorial et d'adapter le régime indemnitaire.

Délibération adoptée à l'unanimité.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Du groupe de la majorité ...

Concertation : des rendez-vous à ne pas manquer au Touvet

Les récents rendez-vous électoraux démontrent que les citoyens s'éloignent d'une forme traditionnelle du débat politique et de ses représentants, qui peuvent paraître en décalage avec les réalités du terrain et de ses habitants. Pour autant l'envie de participer n'a jamais été aussi forte et les initiatives citoyennes sont nombreuses. La volonté est bien présente de moderniser les contours de la démocratie, de renouveler les formes d'engagement et les propositions politiques. Depuis 2014 la municipalité, souvent accompagnée de l'Union des quartiers du Touvet, propose des visites dans chaque quartier pour faire vivre autrement la démocratie locale. Ces rencontres sont une initiative supplémentaire en faveur de la participation citoyenne, dans le prolongement des débats contributifs, de la concertation autour des projets, du conseil municipal d'enfants, du conseil des sages ou encore des commissions extramunicipales. Invités par un courrier déposé dans leurs boîtes aux lettres, les habitants se retrouvent dans la rue pour livrer aux élus leurs interrogations et remarques sur les sujets de leur choix. C'est aussi l'occasion pour les élus de revenir sur les grands projets en cours de réalisation dans la

commune. Ces rencontres ont pour seule limite l'intérêt général. Elles offrent un espace d'expression directe avec les élus et permettent d'associer chacun à la construction de la décision. C'est le quartier de la Conche, des Gîtes et du bas de la Grande-rue qui s'est réuni le 19 novembre pour aborder, sans détour, les sujets d'actualité. Un résumé est publié dans le magazine municipal et le compte rendu est distribué et mis en ligne sur www.letouvet.com.

Nous espérons vous retrouver nombreux en 2017 pour les prochaines visites de quartier. Nous souhaitons à chacun d'entre vous de chaleureuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2017, solidaire et engagée.

**Adrian Raffin,
Délégué à la concertation, à la
communication et à l'aménagement
numérique**



... Aux élus de l'opposition

Et une, et deux... nouvelles compétences pour le Pays du Grésivaudan en 2017

Depuis 2009, le Pays du Grésivaudan n'a cessé d'élargir son champ d'actions, en s'appuyant sur la notion de territoire. Face à l'évolution des échanges économiques et humains, cette notion portée par l'intercommunalité apparaît aujourd'hui comme pertinente. Par contre, l'usage de cet échelon territorial pour mener au mieux des projets d'intérêt public semble discutable, les élus actuels n'étant peut-être pas à la hauteur.

- Êtes-vous fiers d'appartenir au territoire du Grésivaudan ? L'intercommunalité nous fait plus subir que choisir : collecte en points d'apports, aires des gens du voyage, éco-pastilles obligatoires pour circuler... Rien qui ne fasse rêver. A quand des élus qui donneront de l'âme à ce territoire du Grésivaudan ? A quand des élus qui prendront le risque de proposer autre chose que des mises en conformité avec les lois.
- Avez-vous acquis une identité intercommunale ? Quelque chose qui fait que vous êtes du Grésivaudan, avant d'être du Touvet ? Peu probable, car pour souhaiter acquérir une autre identité, il faut en avoir vraiment envie, ou y être contraint.

Les élus de l'intercommunalité ne véhiculent pas un message suscitant une envie d'appartenance. Trop technique, trop décousu, sans ambition, à l'image du discours du président de l'intercommunalité au Congrès des Maires de l'Isère, qui s'est tenu au Touvet en octobre dernier.

- Que penser enfin d'une intercommunalité qui passe son temps à soigner son image en apposant son logo partout : zones d'activités, aires de loisirs, bus... ?

Connaissez-vous beaucoup de régions où les transports en commun publics font uniquement de la publicité à eux-mêmes ? Merci à l'argent public pour la « customisation » des bus TouGo.

Oui à un projet qui remporte l'adhésion des habitants, non au marketing institutionnel. Mais sans doute trop d'élus sont-ils devenus nombrilistes.

Il est temps de changer les hommes, avant de changer les systèmes. Et ne vous laissez pas abuser par le discours de certains, qui proposeraient comme solution à nos problèmes un énième échelon territorial, comme les communes nouvelles.

Joyeuses fêtes à vous tous !

Les élus d'opposition

ETAT CIVIL

Décès

Le 1 ^{er} juillet 2016	René BONZI
Le 8 septembre 2016	Hélène MAZZA veuve RAFFIN
Le 8 septembre 2016	Noëli FOUQUERAY
Le 9 septembre 2016	Suzanne HIEBER épouse PELLOUX-PRAYER
Le 10 septembre 2016	Gino RIZZO
Le 27 septembre 2016	Gérard ALAZARD
Le 24 octobre 2016	Jean-Paul BOUTHAT
Le 25 octobre 2016	Nathalie D'INNOCENZO veuve BIANCONE
Le 25 octobre 2016	René ALLES
Le 29 octobre 2016	Giselaine BIGAND veuve SOYEUX
Le 1 ^{er} novembre 2016	Stéphane FRANCESCATO
Le 4 novembre 2016	Diego ALAIMO
Le 17 novembre 2016	Gérard DARSONVAL
Le 24 novembre 2016	Vincenza MOÏOLI veuve MILESI

Naissances

Le 27 juillet 2016	Evan TORINESI
Le 3 octobre 2016	Charline MINAUD
Le 6 octobre 2016	Noëline ATLANI
Le 4 novembre 2016	Juliette VACHER
Le 20 novembre 2016	Jeanne RAFFIN

Mariages

Le 10 septembre 2016	Guillaume MONIN et Anne BOURCY
Le 17 septembre 2016	Sébastien VAGNANI et Célia CLERGEON
Le 24 septembre 2016	Jean-Pierre CAMPOS et Amélie ACETO
Le 1 ^{er} octobre 2016	Grégory BATIFOULIER et Cécile JULIEN
Le 15 octobre 2016	Abdelali REDDANE et Isabelle GIRAUD
Le 22 octobre 2016	Michel ROY et Angelina DERMESROPIAN

PETITES ANNONCES

Inscriptions à l'école maternelle pour l'année scolaire 2017-2018

Les enfants nés en 2014 peuvent être accueillis, dès la rentrée le 4 septembre 2017, à l'école maternelle La Touveline. L'inscription se réalise en 2 étapes.

1 - Première étape, **rendez-vous à la mairie jusqu'au 31 janvier** (aux heures d'ouverture de la mairie les lundis, mercredis, vendredis ou samedis) pour obtenir un « certificat d'inscription », en présentant les pièces suivantes :

- le formulaire complété (à télécharger sur www.letouvet.com ou à retirer à la mairie)
- le livret de famille,
- une pièce d'identité d'un responsable légal,
- un certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires sont à jour,
- un justificatif de domicile da-

tant de moins de 3 mois.

2 - Ensuite, vous vous présentez **à l'école maternelle vendredi 10 et 17 février de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30** avec les pièces suivantes :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- le livret de famille,
- le certificat médical,
- la fiche de renseignements à imprimer et à remplir (à télécharger sur le blog de l'école : <http://matlatouveline.toutemonecole.fr>).

Plus d'info

Service scolaire
04 76 92 34 37



REGARDS SUR...

L'actu du tri des poubelles bleues

Depuis le mois de juin vous pouvez mettre dans votre poubelle de tri **TOUS** les plastiques



Pots de yaourts, de crème fraîche et couvercles

Barquettes plastique et polystyrène



Sachets en plastique

Dentifrice

Et comme d'habitude



Bouteilles et flacons plastiques



Cartons

Emballages métalliques

Les nouvelles consignes sous bannière jaune, couleur officielle du tri

Emballages à trier

NOUVEAU ! Depuis le 1^{er} juin 2016, fini les hésitations : tous les emballages en plastique se trient !

Tous les pots, barquettes, sacs et films en plastique

Bouteilles et flacons en plastique

Cartonnages

Briques alimentaires

Emballages métalliques

COMME JARDIN, ADOPTEZ LE BON TRI !

BIEN VIDÉS, non lavés

ECO EMBALLAGES

Le GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'objectif dans le Grésivaudan ; atteindre 75 % d'emballages plastiques recyclés (contre 23% aujourd'hui).

Plus d'info

www.le-gresivaudan.fr/229-consigne-tri-triflux.htm